

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale
du Comité de Paris de Hand-Ball du vendredi 15 juin 2007**

Clubs présents : CSM FINANCES (DUPENLOUX Raphaël 3 voix), PARIS HANDBALL CLUB (pouvoir EL GHOUZZI Bastien 9 voix), PARIS UNIVERSITÉ CLUB (Pierrick Chatron-Michaud 6 voix), MARTIGUA HBC (TRAVAILLEUR Vincent 3 voix), PARIS SPORT CLUB (Isabelle Penafiel 5 voix), STADE FRANÇAIS (Thierry Deleigne 5 voix), US MÉTRO (PREVOST Alain 4 voix).

Club absent : Paris 18 Handball

La totalité des voix des clubs du Comité de PARIS est de 38 et le nombre de voix des clubs présents étant de 30 le quorum est atteint lorsque Philippe RAJAU, Président du Comité de PARIS, ouvre la séance à 19h20.

Philippe RAJAU remercie le membre de la ligue, Claude Thépot (Président de la CRA) de sa présence.

Philippe Rajau annonce la signature de la responsable handball de l'école Courteline au PUC. Cela laisse entrevoir, pour la saison prochaine l'organisation des championnats jeunes féminins à Paris.

Philippe Rajau demande que tous les clubs parisiens soient présents lors des sélections.

Il n'y a pas d'appel à candidature pour l'AG PIFO car la présence est obligatoire.

Philippe Rajau annonce que la première partie de séance est réservée aux bilans. En deuxième partie de séance les projets de chaque commission seront présentés et votés.

À 19h45 arrivée d'Isabelle Penafiel (Paris Sport Club) le nombre de voix des clubs présents est de 35/38.

Le PV de l'AG 2006 est adopté à l'unanimité.

Rapport moral :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Bilan Commission des licences :

Le bilan est adopté à l'unanimité.

Bilan Commission discipline :

Damien Parmentier expose son bilan en insistant sur le problème de représentativité des clubs parisiens au sein de cette commission.

En effet, cette saison 10 dossiers ont été traités par la CRD, mais le Comité 75 n'a pu participer aux délibérations car les 10 affaires impliquant, soit un arbitre, soit un joueur, soit un dirigeant qui appartenait au Paris Sport Club. Or il est le seul membre de la CDD 75.

Damien Parmentier fait remarquer, la négligence dans le remplissage des feuilles de matches, notamment dans le report des sanctions (2', carton jaune...) par l'arbitre. Il semble que les arbitres ne soient pas suffisamment formés à la transcription.

Claude Thépot ajoute que le problème de la transcription sur la feuille de match par l'arbitre se retrouve à tous les niveaux, départemental, régional et même national ! C'est effectivement un problème de formation.

Projet de se rapprocher de la CDA pour la formation et de faire des courriers aux arbitres quant au remplissage des feuilles de matches.

Le bilan est adopté à l'unanimité.

Bilan Commission statut et règlement :

Alex Michel, il n'y a pas eu de plénière cette année.
Philippe Rajau, c'est une décision fédérale, de ne pas contrôler les socles.

Le bilan est adopté à l'unanimité.

Bilan Commission d'arbitrage :

Bastien El Ghouzzi, comment faire pour qu'un JA arbitre en région ?

Claude Thepot, soit la ligue détecte, mais depuis 2 ans cela ne fonctionne plus. La détection se passait lors des intercomités et des interdépartementaux, mais actuellement les comités présentent des candidats qui n'ont pas le profil. Soit les clubs font remonter l'info par l'intermédiaire de la CDA. La saison prochaine les « écoles d'arbitrage » vous permettront de voir le qualitatif de vos jeunes.

Philippe Rajau, la convention comité/UNSS a été reconduite cette saison mais elle n'a pas fonctionné. Malika Dilmi, au regard des obligations la catégorie JA est 15/18 ans. Elle demande à partir de quand un JA devient stagiaire ou espoir ou ?

Claude Thepot, au regard de l'arbitrage est considéré comme JA, un jeune de 16 à 18 ans et de 19 à 22 ans il est espoir.

Claude Thepot, en département il faudrait passer arbitre départemental entre 19 et 22 ans.

Isabelle Penafiel, que fait la CDA pour les changements de grade ? (je suis stagiaire depuis 10 ans !)

Isabelle Penafiel, est-il normal qu'un candidat arbitre stagiaire, sachant qu'il est inscrit en octobre 2006 et que la formation ne compte que 5 candidats, n'ait pas été convoqué cette saison pour présenter son examen et ne le sera pas sur la saison ? (ce qui est le cas de 4 stagiaires sur 5 sauf erreur) ? Il faut une grande motivation des candidats.

Le bilan est adopté à 25 voix contre 10 (PSC et SF).

Commission technique :

Philippe Rajau, rappelle que la convention USEP/PIFO/Comité 75 n'a pu être signée cette saison. Pour la saison à venir, le Comité et la PIFO re-contacteront l'USEP pour reconduire l'action dans les écoles qui se situent près des clubs ayant les capacités d'accueil. Sinon le comité contactera directement les écoles proches des clubs pour une action similaire.

Jamel Hadjoudj, évoque le problème de la formation du joueur en défense individuelle. Il insiste sur l'importance de cette formation spécifique au niveau des clubs.

Le bilan est adopté à l'unanimité.

Bilan commission sportive :

Philippe Rajau, Georges Vilar a été remplacé par Yvon Bouhier suite à des problèmes personnels.

Yvon Bouhier, le plus gros du travail a été fait par Georges Vilar en début de saison. La diffusion des calendriers seniors s'est faite en juillet, en octobre pour les jeunes.

Il est à noter qu'en début de saison, trop de joueurs non qualifiés ont participé à des rencontres.

Isabelle Penafiel, ajoute que le remplissage des feuilles de matches est trop souvent catastrophique.

Bastien El Ghouzzi, fait le bilan de la coupe de Paris qui s'est bien déroulé jusqu'en mai. Puis les ennuis se sont enchaînés. D'abord en acceptant de jouer les matches après la date butoir, dans le but que la Coupe de Paris reprenne sa place d'évènement handball à Paris. Puis à cause de problème de communication, la salle de La Paine, initialement réservée pour le comité le Week-end du 9/10 juin, a été reprise par la ville.

Il présente également ses excuses aux clubs lésés dans les finales car de niveau inférieur et n'ayant pas bénéficié, comme le prévoyait le règlement du handicap réglementaire. Il propose de faire rejouer la finale +16 ans qui s'est soldée par un écart de 4 buts. Les clubs s'accordent pour ne rejouer aucune finale.

Les finales se sont donc étalées sur trois week-ends et une date en semaine.

Remerciements au PUC et au PHB, grâce à qui les premières finales ont pu se jouer, qui à Charléty, qui à Coubertin.

Le bilan est adopté à l'unanimité.

Projet Statut et Règlement :

Création d'un socle de base départemental senior équipe 1 :
1 arbitre départemental, 1 JA, 1 niveau 1, 1 équipe de jeunes dont -18.

Le projet est adopté avec 32 voix et 3 abstentions (Martigua).

22h36 arrivée de Bernard Rajau, président de la CDA.

Projet Commission d'arbitrage :

Une convention liant la CDA et la CRA est en cours de signature pour la saison à venir afin d'apporter le volet formation aux stagiaires du département, avec un suivi jusqu'au grade d'arbitre départemental. Il doit y avoir la mise à disposition d'une personne ressource du comité pour travailler en collaboration avec une personne référente de la ligue, faute de quoi l'intervention ne pourra avoir lieu.

Le projet est adopté avec 24 voix, 6 abstentions (PUC), 5 contre (SF).

Projet Commission Technique :

- Impositions -14 et -12

adopté à l'unanimité

- prix de la combativité

18 pour, 17 contre (PSC, CSMF, PHB).

- challenge de Paris en début de saison

adopté à l'unanimité.

23h14 départ de Bernard Rajau.

Projet commission sportive :

+16 et +15

Championnat à une ou deux poules suivant le nombre d'équipes.

S'il y a plus de 10 équipes : une 1^{ère} phase poule unique match aller et une 2^{ème} phase avec poule haute et basse en conservant les résultats des matches aller.

-18M/F et -16M/F

Poule unique si nombre de l'équipe est suffisant.

-14M/F

Championnat à une ou deux poules suivant le nombre d'équipes. Mixité tolérée.

S'il y a plus de 10 équipes : une 1^{ère} phase poule unique match aller et une 2^{ème} phase avec poule haute et basse en conservant les résultats des matches aller.

-12 mixte

-12 mixte tournoi suivant le nombre d'équipe.

Le projet est adopté à l'unanimité.

Finances :

Isabelle PENAFIEL précise que les comptes ont été affinés en juin, notamment en ce qui concerne des provisions à hauteur de 8000 € pour des charges à payer, réglées en 2007, mais concernant l'exercice 2006. Ils seront transmis au CNDS d'ici le 30 juin.

Comptes exercice 2006
Budget exercice 2007

adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Philippe RAJAU souhaite que le PARIS HANDBALL et le P.U.C. qui sont encore engagés en délayages moins de 18 ans masculins qualificatifs au championnat de FRANCE 2007 – 2008 passent cet obstacle.

La séance est levée à 23 H 45

Le Président

Le secrétaire général

Philippe RAJAU

Yvon BOUHIER